

La musique à l'école

Dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle, l'école de musique intervient dans les écoles maternelles et élémentaires de la vallée de l'Hérault.



Près de 3 000 élèves sensibilisés en 2022-2023

Durant l'année scolaire 2022-2023, ce sont une centaine de classes qui sont associées aux actions « Musique à l'école ».

Cela représente près de 3 000 élèves répartis sur 15 communes du territoire. 4 Dumistes* se partagent 31 heures d'intervention par semaine.

L'école propose également des « Concerts à l'école » pour le plus grand plaisir des écoliers.

** Dumiste : enseignant détenteur du DUMI, diplôme universitaire de musicien intervenant.*

Zoom sur les Dumistes

Depuis 2012, l'école de musique intercommunale a mis en place « Musique à l'école », un programme de sensibilisation en milieu scolaire animé par des Dumistes. Sur les 19 professeurs de l'école de musique intercommunale, 4 Dumistes sont détenteurs du diplôme de musicien intervenant (DUMI) qui leur

permet d'intervenir en milieu scolaire. Des enseignants musiciens viennent compléter ces interventions notamment dans le cadre des projets "orchestre à l'école".

Après deux années de formation universitaire, les musiciens intervenants se rendent chaque semaine dans les écoles maternelles et élémentaires de la communauté de communes. Toujours en compagnie du maître ou de la maîtresse d'école, les interventions sont adaptées à l'âge des écoliers. Cette sensibilisation musicale contribue à enrichir l'éducation artistique de chaque enfant tout en confortant les apprentissages au sein de la classe.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**